

SFFPC en partenariat avec CICAT-LR organise sa première formation en ligne

# DPC

protocole de coopération (article 51 loi HPST)

## EVALUATION ET SUIVI DE PLAIES COMPLEXES ET/OU A RETARD DE CICATRISATION EN PLAIES ET CICATRISATION DANS LE CADRE D'UN RÉSEAU POUVANT FONCTIONNER EN TÉLÉMÉDECINE



L'adhésion au protocole de coopération intitulé « **Evaluation et suivi de plaies complexes et/ou à retard de cicatrisation en plaies et cicatrisation dans le cadre d'un réseau pouvant fonctionner en télémédecine** » validé par HAS exige une formation complémentaire.

Cette formation, proposée par la SFFPC en partenariat avec le réseau CICAT-LR, repose sur un e-learning en deux étapes permettant non seulement de compléter la formation des IDEs délégués afin de garantir l'expertise infirmière en plaies et cicatrisation mais aussi les former à la pratique des actes dérogatoires concernés.

La prescription et/ou la réalisation d'examen complémentaires (indicateurs biologiques de pronostic de cicatrisation, échographie des tissus mous, examens vasculaires, utilisation du doppler de poche).

La prescription et/ou l'interruption de dispositif médicaux, topiques ou médicaments (pansements à l'argent, antiseptiques, anesthésiques locaux, antifongiques, supports à air dynamiques, chaussures thérapeutiques, TPN, compression).

Attention le protocole doit être autorisé dans votre région pour plus d'information

- [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)
- [www.coops.ars.sante](http://www.coops.ars.sante)



## 1<sup>ère</sup> partie du protocole

### PRÉ-FORMATION À DISTANCE

Les participants sont invités à décrire leur rôle et leur contexte

### COURS GÉNÉRIQUE EN LIGNE

Cours e-learning et exercices en ligne

### SOUTIEN EN LIGNE

Réponse des experts aux cas cliniques soumis par les participants

## 2<sup>ème</sup> partie du protocole

### FORMATION PRÉSENTIELLE, MISE EN SITUATION

Atelier pratique prise IPS

Analyse des pratiques autour de cas cliniques

### E-TUTORAT

Echanges avec question des participants et

réponses des experts en ligne

### VALIDATION

### SUIVI POST FORMATION

Enquête annuelle nationale de pratiques en ligne par la SFFPC

### BULLETIN RÉPONSE

Nom, prénom

---

Spécialité médicale

---

Adresse

---

Ville

---

N° ADELI

---

N° RPPS

---

Téléphone

---

Email

---

Date de naissance

---

Employeur

---

Je suis :

En pratique libérale supérieure à 50 % ou travaillant en centre de santé conventionné => Prise en charge ANDPC

En pratique salariée supérieure à 50 % (hors centre de santé conventionné) => Prise en charge par votre employeur et/ou ANFH

Je souhaite me pré-inscrire au protocole de coopération Article 51 (Loi HPST)

Pour réserver vos places et obtenir des informations (prix de la formation, modalités de prise en charge...), rendez-vous au Stand SFFPC à l'accueil du congrès ou contactez :

Matières Grises

18 Place Roguet - 31300 TOULOUSE

Par téléphone au 05 61 22 73 42

Par email à [contact@matieres-grises.com](mailto:contact@matieres-grises.com)